

Note sur l'existence de ruines khmères dans la province siamoise de Mang Phanom Sarakam

R. P. Juglar

Juglar R. P., . Note sur l'existence de ruines khmères dans la province siamoise de Mang Phanom Sarakam. In: Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Tome 5, 1905. pp. 415-416.

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site PERSEE le Ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les œuvres reproduites sur le site PERSEE sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'œuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris des fins commerciales, doivent être autorisées par l'éditeur du site, Le Ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

NOTE SUR L'EXISTENCE DE RUINES KHMÈRES DANS LA PROVINCE SIAMOISE
DE MU'ANG PHANOM SARAKAM

La province de Mirang Phanom Sarakam est traversée par une petite rivière qui va rejoindre le fleuve de Pétriu au-dessus de la ville de ce nom. Le nom de Phanom indique une origine khmère. La province resta dépeuplée pendant plusieurs siècles à la suite des longues guerres que se firent les Khmers et les Thaï. A partir de 1827, lorsque les Siamois entreprirent leurs diverses expéditions, soit au Laos, soit au Cambodge, ils en ramenèrent chaque fois de nombreux prisonniers de guerre qu'ils transplantèrent dans cette province et les districts avoisinants. Ces faits peuvent servir à expliquer pourquoi, en dehors des Chinois qui pullulent partout, j'ai affaire ici à des Laotiens et des Cambodgiens.

Au nord de Thakien qui est le village le plus important de la province, s'étend l'immense forêt qui renferme les ruines khmères. Sur la lisière, des Laotiens, des Cambodgiens et quelques Chinois ont planté leurs misérables paillotes. Ils ont, pour pouvoir cultiver un jardin, incendié d'ici de là quelque coin du bois, et, lorsqu'ils ont rencontré une pierre, fût-elle une image de divinité ou un chapiteau de colonne, ils l'ont brisée ou fait disparaître.

J'eus l'occasion d'entreprendre la visite d'un petit village chrétien de fondation récente et distant de Thakien de 10 à 12 kilomètres. Pour m'y rendre je devais suivre nécessairement la lisière de cette même forêt. A mi-chemin se trouve une pagode délicieusement située près d'un immense figuier d'Inde couvert d'*ex-voto*. Cet arbre a donné son nom à la pagode (*Vat si maha phôt*). De fondation récente, elle est bâtie parmi les ruines khmères et les matériaux avec lesquels elle a été construite proviennent de ces ruines. L'édicule dans lequel est renfermé le Bouddha a été élevé sur un petit monticule qui existait déjà. On rencontre d'autres petits monticules du même genre, dans l'enceinte de la pagode et aux alentours ; on y voit aussi de grands bassins et des pans de murailles à côté de fossés profonds. Ces ruines s'étendent d'ailleurs jusqu'au village chrétien, but de mon voyage ; et c'est pour cela que je négligeais de visiter l'intérieur de la pagode, espérant trouver ailleurs des vestiges plus importants.

Arrivé au village, je me fis conduire dans l'intérieur de la forêt où un Laotien m'assurait avoir vu une statue de pierre représentant « un Indien ». Entrés sous bois à la suite du guide, nous cheminâmes longtemps, mes gens et moi, le long d'un fossé, profond de 3 ou 4 mètres et large de 10 à 12. Des deux côtés les grands arbres nous abritaient contre les rayons du soleil. Nous découvrîmes enfin le fameux « Indien » couché dans les broussailles. Cette statue de granit a dû être remarquablement belle, à en juger par ce qui en reste. Les Laotiens l'ont horriblement mutilée : les bras et les pieds ont été brisés et emportés par les bûcherons pour servir de pierres à aiguiser. Comme je reprochais ces actes de vandalisme à mon guide, il me répondit qu'on ne trouvait pas d'autres pierres dans le pays. En examinant les cassures on reconnaît que la statue avait quatre bras. La tête, coiffée d'une mitre cylindrique, gisait à côté, détachée du tronc, mais heureusement peu endommagée. Elle acheva de me convaincre que ce devait être un Viçnu. La statue debout mesurait à peu près 1 m 70. Mon guide me raconta que tout près de là gisait autrefois une statue de femme avec un enfant à ses côtés. Je trouvai encore un fragment de granit qu'il me dit avoir été le bras du petit enfant. Je fis emporter la tête du Viçnu jusqu'au village chrétien d'où plus tard je l'amenai à Thakien où elle fut photographiée (1).

(1) Le R. P. JUGLAR avait joint à sa communication une épreuve de cette photographie. Malheureusement, comme il nous l'écrivit, ses gens avaient aussitôt barbouillé de craie la bouche et les yeux de la statue, ce qui la dépare complètement et en rend la reproduction impossible. [Note de la R.]

Non loin de l'endroit où gisait cette statue, se trouvait un étang d'environ 80 mètres de long sur 40 à 50 de large. Sa forme régulière, jointe à sa très grande profondeur, indique qu'il a été creusé de main d'homme. Tout autour les Laotiens avaient incendié la forêt et planté du piment. Il existait sans doute un temple en cet endroit ou tout au moins un édifice : car j'y aperçus un petit tas de pierres de grès rouge taillées, pour la plupart rectangulaires, d'autres rondes avec un trou au milieu. En ayant déplacé quelques-unes, je découvris une autre pierre d'un beau granit et de forme particulière. D'un mètre carré de surface, elle n'avait guère que 7 à 8 centimètres d'épaisseur. Les bords de sa surface supérieure étaient creusés de rigoles qui à chaque coin aboutissaient à un orifice. L'examen de la partie inférieure me fit supposer qu'elle avait dû reposer sur un pilier. Plus tard le P. Schmitt, d'après la description que je lui en fis, m'affirma que c'était, à n'en pas douter, le socle sur lequel devait reposer un *lînga* et que l'eau des ablutions rituelles s'écoulait par les rigoles que j'avais remarquées.

Malheureusement, je le répète, les restes les plus intéressants de ces monuments ont dû disparaître ou ont été détruits. Un Laotien m'affirmait qu'il avait vu des murailles encore debout et qu'on y lisait des inscriptions. Les premiers Laotiens qui les découvrirent firent courir le bruit que là se trouvaient des trésors et l'on eut bientôt fait de tout démolir.

Je revins chez moi par un raccourci qu'on m'avait indiqué à travers la forêt. Je profitais ainsi de la fraîcheur, et de plus un Laotien m'avait promis de me montrer une curiosité qu'on appelait le « trou de l'éléphant ». C'est une excavation creusée dans le grès rouge et de forme rectangulaire, mesurant 7 à 8 mètres de longueur sur 5 à 6 de largeur ; il était plus difficile d'en apprécier la profondeur, en raison des débris de toutes sortes qui s'étaient accumulés au fond. L'un des côtés s'est effondré, ou peut-être existait-il autrefois un escalier sur cette face ; toujours est-il que je pus y descendre aisément. Mon guide me fit remarquer des traces de sculpture sur les parois. On y distinguait encore l'éléphant qui a donné son nom à cette espèce de bassin.

Thakien, 18 août 1905.

R. P. JUGLAR.

De la Société des Missions étrangères de Paris.